

# Dotasif

---

## *Le fonds de dotation du Secours Islamique France « DOTASIF »*



## SOMMAIRE

Le Mot du Président	3
Présentation du Fondateur Secours Islamique France	4
Présentation du fonds de dotation Dotasif	6
Faits marquants 2016	8
Actions d'intérêt général	10
Perspectives et prévisions	12

# LE MOT DU PRÉSIDENT

---

Photo : ©SIF/Frédéric Joli



**L**e Fonds de dotation du Secours Islamique France « DOTASIF », que nous nommons plus simplement Dotasif, présente son 6<sup>e</sup> Rapport d'Activité pour l'année civile 2016.

Encore tout jeune car créé mi-2010, notre fonds de dotation a présenté fin 2012 sa 1<sup>ère</sup> rentabilité, rentabilité maintenue depuis.

C'est une joie pour nos équipes communes, celles du fondateur Secours Islamique France (SIF) et de Dotasif, de présenter cette année les programmes 2016 qui ont été financés par les revenus de Dotasif 2015, notamment tirés du waqf (littéralement « dons immobilisés pour en tirer un fruit en faveur des nécessiteux »).

Evidemment, bien avant la création de Dotasif, le Secours Islamique France avait déjà dégagé des rentabilités de ses dons waqf. Mais Dotasif, de par la législation même de ce fonds très proche de l'éthique musulmane du waqf, permet de sécuriser entièrement les sommes qui en sont perçues. En effet, ces dernières sont non consommables, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent être qu'immobilisées et en aucun cas ni d'aucune manière dépensées ou basculées vers d'autres besoins.

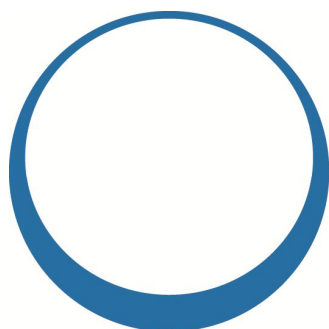
Notre volonté commune est également de présenter, en toute transparence, la gestion des waqfs et, notamment, les fruits que nous en avons concrètement retirés.

Notre objectif commun, à travers ce fonds, est de pérenniser notre travail, grâce à un capital qui garantira le développement stable et régulier de notre action humanitaire et sociale, afin de transmettre aux générations futures une œuvre bien enracinée et rayonnant conformément à nos valeurs.

Nous n'en sommes qu'aux prémices et avons le bel espoir de financer, encore et toujours de façon plus conséquente, les missions sociales pour lesquelles notre engagement est total. Ce en quoi nous, SIF et Dotasif, déclarons notre optique commune : œuvrer pour un monde solidaire, un monde bienveillant où les besoins fondamentaux des personnes vulnérables sont pleinement satisfaits.

Je profite ainsi de l'occasion qui m'est donnée pour remercier chaleureusement le Secours Islamique France, notre fondateur et, à travers lui, ses généreux donateurs qui ont opté pour un don waqf.

Rachid Lahlou  
Président



**SECOURS  
ISLAMIQUE  
FRANCE**

**25<sup>ans</sup> D' ACTIONS  
HUMANITAIRES**

**F**ondé en 1991, le Secours Islamique France (SIF) est une Organisation Non Gouvernementale de solidarité nationale et internationale, agissant depuis plus de 25 ans, chaque année dans une vingtaine de pays.

## VISION

Le Secours Islamique France croit en un monde bienveillant et plus juste où les besoins fondamentaux des personnes vulnérables sont satisfaits.

## MISSION

Le Secours Islamique France se consacre à réduire la pauvreté et la vulnérabilité en France et dans le monde, sans prosélytisme ni discrimination.

Il intervient là où les besoins humanitaires et sociaux l'exigent par la mobilisation de secours d'**urgence**, la mise en place de programmes de **développement** et d'actions de **plaidoyer**.

## CHAMPS D'INTERVENTION

A l'international, le Secours Islamique France est actif principalement dans quatre secteurs :

- Éducation et promotion du bien-être de l'enfant,
- Sécurité alimentaire et moyens d'existence,
- Eau, hygiène et assainissement,
- Mise à l'abri et hébergement.

En France, le SIF agit dans trois domaines de la lutte contre la précarité et l'exclusion :

- L'urgence sociale,
- L'insertion socioéducative et professionnelle,
- L'économie solidaire.

En parallèle de ses activités opérationnelles d'aide, le Secours Islamique France a développé une capacité de **plaidoyer** afin de témoigner et d'alerter la communauté internationale et les opinions publiques sur les conditions de vie des plus vulnérables.

Nos messages portés notamment auprès des décideurs politiques visent à les pousser vers de nouvelles solutions de résolution des situations problématiques.

## VALEURS

Le Secours Islamique France, se fonde sur les valeurs humaines de l'islam, celles de la solidarité et du respect de la dignité humaine qu'il place au cœur de ses préoccupations.

**SOLIDARITE** : le SIF appelle, par son engagement, ses valeurs et ses missions, à la construction d'une solidarité humaine qui transcende les différences et les frontières. Solidarité et partage envers les personnes défavorisées, mais aussi entre organisations qui les soutiennent, au travers de partenariats.

**RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE** : le SIF s'attache avant tout au respect de la dignité humaine, intégrant dans ses actions solidaires et ses modes d'intervention un réel effort de connaissance et de compréhension des différents contextes sociaux, culturels et confessionnels des personnes aidées. Au-delà, il s'engage pour le bon vivre ensemble selon une éthique d'altérité.

## PRINCIPES

Depuis sa création, le Secours Islamique France s'est engagé à respecter les principes qui sont le fondement de l'action humanitaire :

- **Impartialité & universalité :**
  - Aider les plus vulnérables, de façon équitable, avec humanité et sans distinction d'origine, de genre, de culture, de confession, de sensibilité ou d'appartenance politique... ;
  - Essayer toujours de les atteindre, même dans des conditions difficiles ;
  - Appliquer aussi ces principes à nos instances et personnels.
- **Neutralité & indépendance :**
  - S'abstenir de prendre parti dans les conflits et les crises ;
  - Grâce à une indépendance à l'égard de tout organisme politique, économique, financier ou religieux.
- **Responsabilité & transparence :**
  - Envers les bénéficiaires, pour leur fournir l'assistance dont ils ont besoin, de la manière la plus appropriée, en veillant à la qualité des actions mises en œuvre et en réfléchissant à l'impact à plus long terme de l'aide apportée ;
  - Envers les donateurs en utilisant leurs contributions avec sérieux, rectitude et transparence ;
  - Globalement, avec une approche responsable, tant au niveau social qu'environnemental, et en veillant au respect des contrats et engagements.



### CONTROLES AUXQUELS LE SIF SE CONFORME CHAQUE ANNEE :

1. Commissaire aux Comptes pour la certification des comptes (publiés sur [www.secours-islamique.org](http://www.secours-islamique.org)).
2. Le Don en confiance, organisme de labellisation et de contrôle des associations faisant appel à la générosité publique.  
Son label « Don en confiance » engage depuis 2011 le Secours Islamique France à respecter des principes et des règles de déontologie concernant la gouvernance, la gestion et la communication.
3. Bailleurs pour les programmes subventionnés.

## DES SPÉCIFICITÉS AU SERVICE D'UNE AMBITION

Afin d'avoir plus d'impact en faveur des plus vulnérables, le Secours Islamique France, riche de sa diversité et de son inter-culturalité, se veut un acteur humanitaire et social majeur. A la fois fidèle à ses valeurs musulmanes et totalement inscrit dans le tissu des ONG françaises et mondiales, le SIF est pleinement engagé pour le **développement humain**, le **bon vivre ensemble** et le **respect de l'environnement**.

Axant son travail sur ces 3 piliers, le Secours Islamique France s'appuie sur son expérience et sur ses moyens, issus essentiellement de la générosité de ses donateurs, pour mener des actions rapides et ambitieuses, qu'il veut de plus en plus intégrées. Il les entreprend en respectant les principes humanitaires et l'éthique musulmane dans l'utilisation des dons collectés.

# PRESENTATION DU FONDS DE DOTATION DOTASIF

---

## LA CREATION DE DOTASIF : GERER LES DONS WAQF

Mi-2010<sup>1</sup>, le Secours Islamique France (SIF) a créé son Fonds de dotation du Secours Islamique « DOTASIF » pour gérer distinctement les dons waqfs en provenance du SIF (littéralement « dons immobilisés pour en tirer un fruit en faveur des nécessiteux »).

## LE BUT DE DOTASIF : FINANCER DES ACTIONS HUMANITAIRES OU SOCIALES

Dotasif fait fructifier ses biens de manière éthique pour financer des œuvres et missions d'intérêt général du Secours Islamique France. Le SIF, chaque année, choisit la meilleure affectation possible de la somme qu'il reçoit de Dotasif parmi ses programmes et opérations humanitaires et sociales, soit à l'international soit en France.

## L'OBJET SOCIAL DE DOTASIF

La définition du waqf est très proche de l'objet statutaire de Dotasif : « recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable. Il affecte les revenus desdits biens et droits au financement des œuvres et missions d'intérêt général du Secours Islamique France identifiées par le Conseil d'administration de l'association Secours Islamique France, et consistant à atténuer la souffrance des populations les plus démunies en France et dans le monde par des programmes et/ou opérations humanitaires et/ou sociales, allant de l'aide d'urgence au développement et pour les œuvres» (*extrait des statuts de Dotasif*).

Dotasif fait donc fructifier ses biens immobilisés dans le but d'affecter les fruits obtenus à la réalisation de missions du SIF en faveur des plus démunis.

Le SIF, en tant que fondateur, exerce un contrôle en continu sur Dotasif, Monsieur Rachid LAHLOU étant à la fois Président du SIF et de Dotasif. Chaque année, le SIF choisira la

meilleure affectation possible, parmi ses programmes, de la somme qu'il recevra de Dotasif.

Rappelons que le SIF a créé Dotasif essentiellement pour que celui-ci gère les dons waqfs en provenance du SIF, qui sont par définition des dons immobilisés dans le but de les faire fructifier et d'en utiliser les fruits obtenus pour la réalisation de missions sociales.

Les fruits des waqfs (rentabilité nette de Dotasif) seront reversés au SIF pour la réalisation de missions sociales.

## PRINCIPES

Depuis sa création, Dotasif s'est engagé à respecter les principes de son fondateur :

### ► POLITIQUE WAQF & LEGS DU SIF

Au SIF, le Waqf (littéralement « don immobilisé ») est utilisé à des fins humanitaires, à l'instar des autres types d'aumônes. Les dons Waqf sont ainsi investis via Dotasif et leurs bénéfices sont alloués chaque année à nos programmes.

Le SIF garde par ailleurs la gestion des legs et autres libéralités, pour lesquels il base sa politique d'acceptation et de gestion sur le texte de référence émis par le Don en confiance, en matière de bonnes pratiques et de déontologie.

L'association souhaite que les legs et libéralités – celles-ci peuvent prendre la forme de donations du vivant (l'une des formes de waqf) – lui parviennent directement, de façon à en optimiser la rentabilité et à en simplifier la gestion.

De même, le SIF souhaite toujours recevoir les dons waqf financiers, même s'il va ensuite en confier la gestion à son fonds de dotation Dotasif, de manière à conserver un suivi uniformisé de ses donateurs.

Quelle que soit la ressource initiale issue de la générosité des donateurs, Dotasif reverse sa rentabilité au SIF pour la participation au financement d'une ou plusieurs actions humanitaires ou sociales.

---

<sup>1</sup> Le 27 juin 2009, l'Assemblée Générale du fondateur Secours Islamique France (SIF) a approuvé la création d'un fonds, notamment pour gérer le waqf. Au préalable entérinés par le Conseil d'Administration du SIF, statuts et Conseil d'Administration de Dotasif ont été déclarés en Préfecture en date du 30 juin 2010, point de départ retenu pour le 1<sup>er</sup> exercice. La parution au Journal Officiel est quant à elle datée du 24 juillet 2010.

## TRANSPARENCE FINANCIERE

### Certification des comptes

2016 constitue le 6<sup>e</sup> exercice soumis à certification des comptes. Rappelons que le CA de Dotasif a nommé la société FIDUCIAIRE D'AUDIT FINANCIER ET D'EXPERTISE COMPTABLE – « AFEC FIDUCIAIRE » sise 6 allée des Trois Pins, 93 390 CLICHY SOUS BOIS, en tant que Commissaire aux Comptes titulaire pour la durée de six exercices sociaux. Il s'agit du même Commissaire que pour les comptes du Secours Islamique et de la SCI SIFMASSY.

Les 3 entités présentent en juxtaposition leurs comptes (présentation par agrafage), de façon à mettre en évidence le caractère et l'objectif spécifiques de chacune.

L'avantage par rapport à une combinaison classique des comptes est en particulier de bien distinguer le patrimoine de chaque structure, tel que notamment celui transmis au fonds de dotation « Dotasif » de manière irrévocable.

Après approbation par le Conseil d'Administration, les comptes de Dotasif et le présent rapport sont publiés sur le site [www.dotasif.org](http://www.dotasif.org) et diffusé sur le site du Secours Islamique France (SIF), fondateur de Dotasif. Le rapport d'activité est de plus, conformément à la loi, remis au Préfet dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

### Label du « Don en confiance »

De plus, Dotasif fait partie du périmètre du label obtenu par le Secours Islamique France auprès du Don en confiance, organisme de labellisation et de contrôle des associations faisant appel à la générosité publique.

Dotasif s'engage donc lui aussi :

- à respecter les règles de déontologie concernant la gouvernance, la gestion et la communication.
- à appliquer des procédures garantissant transparence et rigueur dans le suivi des projets choisis par les donateurs et dans le respect des bénéficiaires

Le Don en confiance compte 4 grands principes :

- respect du donateur,
- transparence,
- recherche d'efficacité,
- probité et désintéressement.



# FAITS MARQUANTS 2016

---

Mentions obligatoires d'un rapport d'activité d'un fonds de dotation, Dotasif précise ici l'activité de l'année en termes de fonctionnement interne et de rapports avec des tiers.

Il fait en outre le point sur les dotations et les libéralités reçues.

## FONCTIONNEMENT INTERNE

### Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration du FONDS DE DOTATION DU SECOURS ISLAMIQUE « DOTASIF » sont :

- Rachid LAHLOU, Président. Statutairement le Président de Dotasif est le Président du fondateur.
- Rabah FARTASSI, Secrétaire Général, par ailleurs administrateur SIF (Trésorier du SIF).
- Mounib JABALLAH, Trésorier, par ailleurs administrateur SIF (vice Trésorier du SIF).

Le Conseil d'Administration de Dotasif est renouvelé à chaque renouvellement d'un tiers de celui de son fondateur.

Ainsi le Secours Islamique France, en Conseil d'Administration du 19 décembre 2014, a élu le CA de Dotasif.

Parmi eux, le Conseil d'Administration de Dotasif du 5 juin 2015, a nommé un nouveau Secrétaire Général ainsi qu'un nouveau Trésorier.

Les membres du Conseil d'administration de Dotasif se sont réunis, sur convocation régulière du Président, 3 fois au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016<sup>2</sup>, dont un vote à distance tel que les statuts - révisés en 2016 - le permettent.

Le siège social a été changé pour Massy, pour correspondre à celui du fondateur, ainsi que le nom complet de Dotasif, le mot France étant adjoint comme il l'a été pour le nom du SIF.

Ces modifications ont été entérinées par le Conseil d'Administration du fondateur.

---

<sup>2</sup> Le CA, conformément à ses statuts, a transmis systématiquement ses procès verbaux au fondateur SIF, représenté par son Conseil d'Administration (CA du SIF).

Le Conseil d'Administration du SIF est en effet l'organe de contrôle du fonds de dotation. Bien que le fonds soit une entité juridique à part, le SIF - en tant que fondateur - en assure le fonctionnement.

### Comité Expert de Dotasif

Le Comité Expert, organe consultatif exigé par la loi sur les fonds de dotation, a été choisi par le CA de Dotasif le 8 octobre 2010.

Il a été consulté plusieurs fois mais ne s'est réuni formellement qu'à une seule reprise au cours du 1<sup>er</sup> exercice, en participant au CA de Dotasif.

Il a favorisé les investissements immobiliers du fait de la crise financière mondiale, les placements financiers étant par ailleurs soit trop risqués soit non conformes à l'éthique qui sous-tend les dons waqf.

Courant 2016, le Comité n'a pas été sollicité car Dotasif n'avait pas reçu de nouvelles dotations susceptibles de lui permettre un nouvel investissement.

### Convention avec le fondateur

Par ailleurs, une convention entre Dotasif et le SIF a été signée en date du 14 mars 2016.

Du fait des forts liens entre les deux entités, par ailleurs spécifiés dans les statuts de DOTASIF, les Parties ont en effet préconisé la rédaction d'une convention de partenariat entre elles, afin de déterminer les conditions de partenariat et les obligations réciproques, avec pour objectifs principaux de :

- fixer les modalités de gestion du budget de fonctionnement de Dotasif,
- fixer l'allocation de ressources humaines ou matérielles que le SIF octroie à Dotasif,
- préciser les modalités relatives à une bonne gestion du waqf.

Pour 2016, l'évaluation des contributions volontaires en nature s'élève ainsi à 3 495 € (personnel mis à disposition gratuitement par le SIF).

## DOTATIONS DU FONDATEUR

Pour mémoire, Dotasif a bénéficié d'une 1<sup>ère</sup> dotation de 1,5 million d'euros de la part de son fondateur SIF, après approbation de l'Assemblée Générale du fondateur SIF en date du 26/06/2010.



Dotasif a ensuite demandé une dotation supplémentaire de 1 million d'euros au SIF, que celui-ci a accepté et versé début 2011.

Ensuite, les dons waqfs de chaque année ont été dotés l'année suivante.

A noter qu'au global ces dotations proviennent de l'intégralité des dons waqfs auparavant gérés par le SIF, complétés par une contribution exceptionnelle sur les réserves SIF.

Elles ont ainsi permis à Dotasif de se constituer un capital de départ conséquent.

D'un commun accord avec le SIF, Dotasif considère que cette contribution exceptionnelle correspond aux dons waqfs auparavant gérés par IRW (dons antérieurs à 2006).

Par conséquent, les 2 parties notent que l'intégralité des dons waqfs du SIF sont à présent gérés par Dotasif.

En 2016, le SIF a validé la dotation à Dotasif des dons waqf perçus courant 2015, après approbation de l'Assemblée Générale du 25 juin 2016.

Dotasif a donc enregistré cette dotation dans ses comptes : 364 520,94 euros, ce qui porte ainsi la dotation cumulée à 3 827 701,96 euros au 31/12/2016.

## AUTRES RAPPORTS AVEC DES TIERS

### Point sur le parc immobilier

Afin de dégager une rentabilité locative, source de revenus éthiquement acceptables pour des dons waqf dotés, Dotasif dispose de biens immobiliers acquis il y a quelques années :

- un local commercial à Lyon (69), loué au SIF, pour un montant perçu en 2016 de 72 000 euros charges comprises.
- 10 appartements et 2 villas respectivement à Autun et à Saint Pantaléon (71), loués pour un montant perçu en 2016 de 40 603 euros hors charges.  
Ces biens neufs avaient été acquis auprès du promoteur immobilier Logiconfor, portés par la SSCV Les Chalets Bleus pour les villas et la SSCV Les Lofts de Bibracte pour les appartements.

Au 31 décembre 2016, DOTASIF a perçu 112 603 euros de loyers, par le biais d'une gestion déléguée à une agence de gérance. Les biens détenus par DOTASIF produisent ainsi des revenus dont la stabilité permet de maintenir un niveau de rentabilité constant.

### LISTE DES LIBERALITES REÇUES

Dotasif n'a pas reçu de libéralités au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

# ACTIONS D'INTERET GENERAL

Conformément à la loi, cette partie précise la liste des actions d'intérêt général financées par le fonds de dotation et leurs montants, ainsi que la liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions prévues et leur montant.

C'est donc l'occasion pour Dotasif de mettre en avant les réalisations effectuées par son fondateur le Secours Islamique France en 2016 sur la base de la rentabilité 2015, fruit des dons waqfs immobilisés.

## PREVISION DES ACTIONS D'INTERET GENERAL POUR 2017

Comme vu plus haut, c'est statutairement que Dotasif affecte ses revenus (revenus locatifs fruits du waqf) au financement des œuvres et missions d'intérêt général du SIF identifiées par le Conseil d'administration du SIF.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, Dotasif a dégagé une rentabilité certaine et va donc déclencher des actions d'intérêt général.

A cette fin, Dotasif va procéder courant 2017 au virement de la somme de 52 900 € au Secours Islamique France, qui correspond au montant des bénéfices réalisés.

C'est le SIF, bénéficiaire de la redistribution prévue, qui choisira les actions à mener courant 2017.

## ACTION D'INTERET GENERAL REALISEE EN 2016

C'est également le SIF qui a été bénéficiaire du bénéfice dégagé par Dotasif pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.

En 2016, Dotasif a ainsi reversé au Secours Islamique France sa rentabilité nette 2015, essentiellement tirée du Waqf.

La somme de 60 833 € a ainsi été affectée au financement partiel des programmes suivants :

- Contribution à relancer durablement les activités éducatives dans le département des Nippes, touchés par le cyclone Matthew en Haïti (42 237 €).



- Distribution de colis de viande de l'Aïd al-Adha en Territoire Palestinien occupé, dans la Bande de Gaza (18 595 €).



## RAPPEL DES ACTIONS ANTERIEURES ET DES CRITERES DE CHOIX

Pour mémoire, voici les programmes SIF en partie financés par les rentabilités nettes Dotasif, fruits du waqf :

2015 :

- Lutte contre l'exclusion scolaire des enfants du district de Morombe, Madagascar (11 785 €).
- Renforcement de la prévention contre toutes formes de violence, de négligence ou d'abus sur les enfants en Cisjordanie (18 855 €).
- Développement d'un programme de complément nutritionnel pour des familles afghanes auxquelles ont été offertes des poules pondeuses au Pakistan (16 500 €).



- Organisation de 16 ateliers récréatifs en faveur des orphelins du Sénégal (12 062 €).



2014 :

- Programme de renforcement des moyens d'existence des pêcheurs par la confection de bateaux de pêche en fibre de verre en Somalie (22 000 €).



Dans son choix de programmes financés par la rentabilité de Dotasif, le Secours Islamique France privilégie de préférence ceux qui n'ont pas reçu de financements spécifiques (subventions, dons privés affectés, ...) et qui correspondent aux thématiques les plus appréciées par les donateurs de dons waqfs par le passé :

- Eau & assainissement et santé,
- Orphelins,
- Education / enfance,
- Urgences et post-urgences,
- Activités génératrices de revenus,
- Colis de viande Aïd al-Adha,

bien qu'une grande partie des donateurs ait alors retenu le fonds général comme thème, nous laissant par là-même décider des priorités de financement nécessaire.

2013 :

- Programme Eau & Assainissement pour améliorer les conditions de vie sanitaires des élèves des écoles de la province de Midelt au Maroc (12 062 €).

A l'heure actuelle, le SIF propose à ses donateurs le fonds waqf sans choix de thématique, afin de faciliter le travail de nos équipes. Néanmoins, nous restons soucieux de garder un équilibre entre les thématiques au niveau des projets financés.

# PERSPECTIVES ET PREVISIONS

---

## PREVISIONS DE REVENUS 2017

Dotasif a prévu en 2017 d'accroître ses rentabilités locatives : outre la poursuite de la location au Secours Islamique France pour son local de Lyon, Dotasif veille à la recherche active de locataires en continu pour l'intégralité de ses biens mis en service courant 2013.

Pour rappel, Dotasif avait signé un mandat d'administration des biens avec un cabinet immobilier, de manière à faciliter la recherche de locataires et les démarches de perception des loyers.

Une partie des biens de Dotasif est louée depuis le début (mi-2013), d'autres l'ont été depuis, certains de manière discontinue. Ainsi, à une exception près (17%), le taux d'occupation se situe entre 50 % et 100 % selon les biens loués. Dotasif espère faire mieux en 2017.

Dans le contexte économique actuel, la mise en location en continu s'avère plus difficile que prévue et Dotasif n'est pas sûr de bénéficier d'une année entière de revenus locatifs sur l'ensemble de ses biens. Il faut aussi compter avec le turnover de locataires et quelques travaux de maintenance.

Toutefois Dotasif reste vigilant et motivé pour limiter au maximum ses dépenses et optimiser ses revenus qui, rappelons-le, constituent les fruits des dons waqfs en provenance du SIF (littéralement « dons immobilisés pour en tirer un fruit en faveur des nécessiteux »).

## PERSPECTIVES DE TRAVAIL 2017

Dotasif a prévu une réunion de travail avec son Comité Expert pour aborder les notions de dotation non consommable et de rentabilités légalement recevables. Ces dispositions nous permettront d'envisager sereinement certaines reventes qui pourraient s'avérer nécessaires, au vu du contexte économique actuel évoqué plus haut.

Il s'agira également d'étudier les opportunités d'acquisitions nouvelles, Dotasif ayant à présent une trésorerie en attente lui permettant d'investir davantage, pour accroître au final les fruits du waqf.

En 2017, Dotasif validera un Commissaire aux comptes pour les 6 prochains exercices.

Enfin notons que le Conseil d'Administration sera revu par le fondateur fin 2017, lorsque celui-ci aura renouvelé un tiers de son propre Conseil d'Administration.





## DOTASIF

Siège social : 10, rue Galvani - 91300 Massy (France)  
Téléphone : +33 (0) 1 60 14 14 99 / Fax : +33 (0) 1 60 14 14 13

[www.dotasif.org](http://www.dotasif.org) ou [www.secours-islamique.org](http://www.secours-islamique.org)

